

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

-----

**CANTON DE ROYAN**

-----

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 10.260**

L'An deux Mille Dix, le 15 novembre à 17 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 8 novembre 2010

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 8 novembre 2010

**ETAIENT PRESENTS** : M. QUENTIN, M. GIRAUD, Mme PELTIER, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, M. GUIARD, M. LABIA, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, conseillers municipaux,

**ETAIENT REPRESENTES** : M. SIMONNET représenté par M. QUENTIN  
M. BESSON représenté par M. GIRAUD  
Mme DESCHANP représentée par Mme ROY  
Mme FAUQUET-MOLL représentée par M. FILOCHE  
M. LAPOUGE représenté par M. GUIARD  
M. PATRUX représenté par M. REVOLAT  
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS

**ETAIENT ABSENTS-EXCUSES** : Mme WILLMANN, M. CHABASSE, M. MEGLIO, M. SERVIT.

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 22  
Nombre de votants : 29

Mme DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET : PORT DEPARTEMENTAL DE ROYAN – DESIGNATION DES  
REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL PORTUAIRE**

**RAPPORTEUR : M. FILOCHE**

**VOTE : UNANIMITE**

Dans chaque port départemental est institué un conseil portuaire chargé d'émettre un avis sur les affaires du port (délimitation, budget et comptes administratifs, tarifs d'usage, droits de port, concessions, travaux, sous-traités d'exploitation, règlements de police)

Conformément à l'article R.621-2 du Code des Ports Maritimes, le conseil portuaire est notamment composé d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant désigné en son sein par le conseil municipal.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

### **DESIGNE**

- comme représentants titulaire et suppléant du conseil municipal au sein du Conseil Portuaire du Port de Royan :

- Titulaire : Monsieur Jacques LABIA
- Suppléant : Madame Elisabeth FAUQUET-MOLL

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 17 novembre 2010

Pour le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint  
Bernard GIRAUD